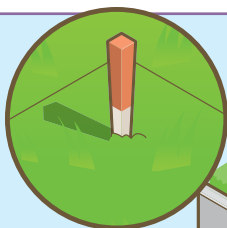
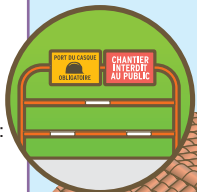
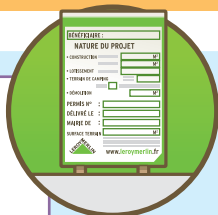


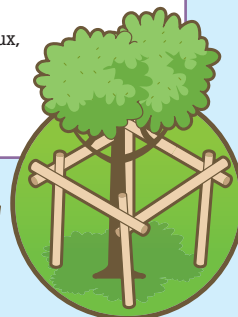
Sécurité du chantier

- Affichage des autorisations de construire.
- Attention** Les plans de permis de construire ne sont pas des plans de chantier.
- Constat d'huissier sur l'état des lieux avoisinants (voirie, clôtures, bâtiments mitoyens) et sur l'affichage du permis.
- Clôtures et panneautage avec au minimum «Chantier interdit au public» et «Port du casque obligatoire».
- Implantation de l'emprise de la construction : piquetage par un géomètre conseillé (pose de repères provisoires). Bornage pour une construction en limite de propriété.



Préparatifs du chantier

- Branchements provisoires (eau, électricité) et définitifs. Renseignez-vous sur la viabilité initiale du terrain.
- Attention** Les délais d'intervention des concessionnaires sont très longs : contactez-les suffisamment tôt.
- Défrichage, enlèvement des végétaux, protection des arbres conservés.
- Remblai : décapage de la terre végétale et stockage sur place.



Installer les réseaux

étape

1 Les tranchées

Pour les rigoles des fondations et le passage des drains et des réseaux

Profitez de la présence des engins sur votre terrain pour réaliser les tranchées nécessaires en profondeur hors gel : celles pour les rigoles des fondations (constructions, murs de clôture, etc.) et celles pour le passage des drains et des réseaux enterrés (des points de pénétration dans la maison jusqu'aux divers raccordements ou comptages en limite de propriété).

Pour la mise à la terre

Des tranchées peuvent être nécessaires pour la mise à la terre de votre maison (voir p.291). Ce dispositif enterré est constitué d'un conducteur en cuivre ceinturant les fondations de l'habitation ou bien d'un piquet en acier galvanisé enfoncé verticalement dans le sol. Pensez-y dès le début du chantier : des tranchées peuvent être mutualisées.

Pour le paratonnerre

Consultez votre mairie pour savoir si vous avez besoin d'un paratonnerre. Là aussi des déblais sont nécessaires pour la prise de terre en patte-d'oie.

- Attention** Prévoyez de franchir les tranchées par une passerelle et non par des planches posées en équilibre. En secteur humide, prévoyez un pompage de l'eau accumulée dans les tranchées et les rigoles.

étape

2 Les réseaux

Un plan à suivre à la lettre

Ne négligez pas la conception des réseaux. Les plans de chantier (avec altimétries, pentes, etc.) sont nécessaires pour faire la synthèse des réseaux (donc des tranchées) et pour vérifier leurs croisements. Posez-les suivant ce plan précis d'implantation. Procédez ensuite aux essais avant de remblayer. Référez-vous aux documents Coprec*, qui définissent une méthodologie concernant les vérifications et les essais d'écoulement, l'étanchéité, le fonctionnement, etc., sur l'ensemble du réseau.